



# « Bienvenue dans mon jardin au naturel » 12 ème édition Programme détaillé du week-end

## **SAMEDI 15 JUIN**

### Visite libre du « jardin atelier » le 11/10ème d'Odile et Eric

#### De 10h à 12h30

L'association de l'art et de la nature mise en avant dans le jardin d'Odile et Eric à Kernegeon (Locmaria).

## Visite guidée de la Ferme de Kerzo (Route de Sauzon) / sur inscription

#### De 15h à 16h30

Venez visiter une des fermes maraîchères de Belle-lle avec les explications passionnantes de Baptiste et Amandine sur la gestion de leurs productions.

# **DIMANCHE 16 JUIN**

#### Parcours découverte "le siècle des lumières" au Jardin Cassiopée à Bangor

Toujours aussi créatifs, les jardiniers du TAC se sont mobilisés pour vous offrir une nouvelle visite de Cassiopée... « hors du temps »!!

Visites guidées et gratuites de 2h.

Un 1er départ à 10h00 et un second à 15h.

#### Le « Vallon fruitier » de Clémence et Florian / sur inscription

Niché en plein cœur du vallon de Port York, Clémence et Florian mettent en place depuis 2016 un verger expérimental composé de fruitiers mais pas seulement. 3,5ha entretenus à la main s'il vous plaît!!

Une visite guidée qui s'annonce passionnante sur la vie des arbres, des haies nourricières, du potager, des outils manuels, etc

Visites guidées et gratuites de 2h.

Un 1er départ à 11h et un second à 15h00.

Inscription obligatoire pour la ferme maraîchère et pour le « Vallon fruitier » au CPIE au plus tard le vendredi 14 juin 12h00.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 12h Tél : 02 97 31 40 15 ou via le portable : 06 63 57 42 64.

## **COMMENT NOUS RETROUVER?**

Tout au long du week-end, les visiteurs pourront se rendre à pied, à vélo ou en voiture dans les différents jardins.

Pour vous aider, repérez les pancartes en bord de route ou de chemins.



Pour tout renseignement sur l'organisation du week-end, n'hésitez pas à contacter Céline MARIE au CPIE de Belle-lle-en-Mer au 02 97 31 28 28 ou 06 63 57 42 64 qui assurera une permanence téléphonique.

Nos partenaires institutionnels:







